

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.

En attendant l'arrivée des Frères de l'ordre de St. Viateur qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques prendront la direction des classes.

On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpents de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé.

Cette maison étant plus rapprochée de l'Église que du village évitera bien des distractions aux enfants en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

Une ligne de stage régulière est établie entre le village de l'Industrie et Lavaltrie. Chaque fois que le vapour touche à cette dernière place, il s'y trouve des voitures commodes pour transporter les voyageurs.

P. S. — Le public est de plus averti que tous les enfants prendront les trois repas au Village et non à l'Académie.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

CET établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque.

De vastes bâtiments, d'une construction élégante, sont entourés de promenade de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Évêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne leur charger aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entrainer toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement contribuera à être doux et paternel sans rien relâcher tout-à-fait de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins qu'ils n'aient des raisons spéciales qui nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires de maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et Blanchissage, payables d'avance par semestre. . . \$200

Honoraires du médecin. . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou le faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillements d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de boîtes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couverci d'argent. Le Collège ne fait point d'avances pour habillements, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économiste.

On désire que les parents lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus-plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfants.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LA rentrée des élèves du collège de l'Assomption aura lieu le 7 de septembre.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

LA rentrée des élèves aura lieu au collège de Masko le 16 de septembre. On prie bien les parents d'éviter les inconvénients qui pourraient s'en suivre n'étant pas accoutumés à envoyer leurs enfants sans retard.

J. LAROQUE, PRÉF.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant maintenant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Églises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les bourses. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indes et pourront être examinés.

26 mai.

LOUIS DE LAGRAVE, Rue St. François Xavier.

AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Médiate et la place de Maître-Chapelier. S'adresser à M. PERRAULT curé du lieu.

NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES, L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN CÔTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donaganat) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patro. age, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

ETC., ETC., ETC.

M. Côté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médecines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENTHAL, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSSE.—Une quantité de célèbres MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine Montréal, 10 Juillet 1846.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIEMENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prévenir qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancien atelier.

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront au prix les plus réduits.

—AUSSE— Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

ORGUES ET CLOCHES D'ÉGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de rendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode) faire partie des nouvelles constructions.

Le soussigné se charge de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornaments d'Églises, s'adresser chez les Sœurs Grises. J. C. ROBILLARD, 81, Cedar Street, New-York

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes au-dessous, 1re. insertion, 2s. Cd. Chaque insertion subséquente, 74d. Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d. Chaque insertion subséquente, 10d. Au-dessous de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d. Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire: Montréal. D. Martineau, prêtre, vicaire: Québec. Fr. Pilote, Directeur du Collège: Ste. Anne. Val. Guillet, écuver: Trois Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÉTRE, ÉDITEUR. IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.